



LA RÉTROCESSION

du Centre Hospitalier Eure-Seine

Hôpital d'Évreux :

- Horaires : de 8h45 à 16h45
- Du lundi au vendredi
- Tél : 02.32.33.81.16 - 02.32.33.84.49
- Mail : retrocession.evreux@ch-eureseine.fr

Hôpital de Vernon :

- Horaires : de 13h30 à 16h30
- Du lundi au vendredi
- Tél : 02.32.71.66.83
- Mail : Pharmacie.Vernon@ch-eureseine.fr



Pour qui ?

Quand ?

Pour quoi ?

Où ?

Comment ?

Pour quoi ?



Certains médicaments inscrits sur une liste validés par le ministère de la Santé :

- Maladies rares ou nécessitant un suivi particulier,
- Médicaments non présent dans le circuit de ville soumis à autorisation,
- Préparations effectuées uniquement à l'hôpital,
- Certains médicaments double circuit (*ville hôpital*).

Pour qui ?



Pour les patients non hospitalisés ou en ambulatoire, ou en sortie d'hospitalisation

Quand ?



- Passer commande** de votre traitement quand il vous **reste 10 jours**, sinon le médicament risque de ne pas être disponible (mail ou téléphone).
- Respecter au minimum 21 jours** entre deux dispensations.

Comment ?



Pour toute délivrance, il est impératif de vous munir de :

- Votre carte vitale,
- Votre carte de Mutuelle,
- Votre pièce d'identité,
- L'original de votre ordonnance.

Attention !



- Si vous partez à l'étranger **plus d'un mois**, rapprochez-vous de la CPAM, pour obtenir l'autorisation d'une délivrance supérieure à 1 mois
- Si vous partez en France pour **plus d'un mois**, anticipez votre départ en contactant un hôpital proche de votre lieu de vacances.
- En cas de question ou de changement de traitement, n'hésitez pas à nous contactez.

Surtout ne restez pas sans traitement, contactez notre équipe pharmaceutique et nous trouverons une solution ensemble.